

Sur motion de l'honorable M. Montplaisir, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Montplaisir, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de J. G. Laviolette et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie La Mutuelle Générale canadienne," tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.